

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
Mardi 10 juin 2014 à 20 H 30

Convocation : 02/06/2014

Affichage : 13/06/2014

Etaient présents : Mesdames Josette PAILLARD, Joss BERNARD, Régine EMBAREK, Valérie QUEUCHE, Jocelyne DUVAL, Céline MAUCHAMP, Martine ALBAN, Nadine BOUTER-TURILLON et Messieurs Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Florian DARCO, Christophe THEVENOT, Ludovic GERBER, Patrice PROST

Secrétaire de séance : Mme Josette PAILLARD

Après lecture faite par Monsieur le Maire du procès-verbal du 12 mai 2014, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

Affaires générales

- Convocation au conseil par voie électronique

Budget – Economie

- Autorisation d'emprunt pour projets investissement BP 2014
 - Désignation des membres de la CLECT
 - Commissions impôts communale et intercommunale

Jeunesse

- Désignation d'un référent élu pour Evolution jeunesse
 - Opération Cartes jeunes

Urbanisme

- Projet à la Vue de Dole

Questions diverses

Affaires générales

Convocation au Conseil par voie électronique

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents un envoi uniquement par mail des convocations au Conseil municipal. Les comptes-rendus seront également adressés par mail. Seules les procurations devront être adressées par papier.

Budget – Economie

Autorisation d'emprunt pour projets investissement BP 2014

M. le Maire indique que conformément au vote du BP 2014 et aux investissements décidés par le Conseil, il y a nécessité de recourir à un emprunt. Celui-ci devra en outre permettre le remboursement de la ligne de trésorerie qui arrivera à terme en février 2015 (130 000 €).

Le Conseil municipal autorise le Maire à effectuer un emprunt d'un montant maximum de 500 000 € après mise en concurrence de plusieurs banques. Il sera privilégié un taux fixe.

Désignation des membres de la CLECT

Dans le cadre du transfert de compétences et de la mise en place de la fiscalité professionnelle unique (FPU), la communauté de communes doit conformément à la loi créer une commission Locale d'Evaluation du transfert de charges (CLECT).

Les membres du Conseil municipal désignent MM. FERRAND et DURANT comme membres de la CLECT.

Commission impôts communale et intercommunale

Le Maire informe qu'il y a lieu de désigner six membres élus titulaires et six membres suppléants pour constituer une liste qui sera transmise à la Préfecture pour constituer la commission impôts communale par tirage au sort, le Maire étant inscrit d'office. Douze membres non élus seront aussi désignés pour faire partie de cette commission après tirage au sort également.

En complément des 6 personnes élus préalablement désignés, 6 autres élus sont proposés. Ainsi tous les membres du Conseil municipal à l'exception de Madame Nadine BOUTER-TURILLON et Madame Joss BERNARD sont susceptibles de faire partie de cette commission (titulaires ou suppléants).

Trois personnes sont également désignées pour la commission impôts intercommunale, dont Monsieur Patrice PROST en tant qu' élu au titre des cotisations Foncières.

Jeunesse

Désignation d'un référent élu pour Evolution jeunesse

Monsieur Florian DARCO présente le rôle du référent élu pour l'Association « Evolution Jeunesse » et demande si un membre du Conseil souhaite assumer cette mission sachant qu'il accepte de jouer ce rôle.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Florian DARCO, élu référent pour Evolution Jeunesse.

Opération cartes jeunes

Monsieur Florian DARCO interroge les membres du Conseil pour connaître la position de la commune par rapport à l'opération « Cartes Jeunes », et poursuivre ou non l'action cette année (2014/2015).

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, décident de soutenir cette action à hauteur de 50 % soit 3,50 € par carte, dans les mêmes conditions que les années précédentes mais avec paiement obligatoire à la commande. La commission jeunesse statuera sur la limite d'âge et le choix entre les secteurs du Jura ou du Doubs.

Urbanisme

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'une réunion s'est tenue avec le propriétaire des terrains situés dans la zone d'urbanisation future. Les intentions de la commune de réaliser un projet d'ensemble ont été exposées et sont en cohérence avec les attentes du propriétaire qui adhère aux objectifs de la commune par rapport à cette zone.

Une étude va être faite par un géomètre pour définir les enjeux d'une telle opération. Les membres du Conseil donnent donc un accord de principe pour poursuivre cette démarche.

QUESTIONS DIVERSES

1. Monsieur le Maire nous fait part d'une demande de réservation de la salle polyvalente par Le Réseau de Gestionnaire des Milieux aquatiques. Considérant que cette réunion est d'intérêt collectif et à titre exceptionnel, il propose un tarif préférentiel.
Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour un tarif identique accordé à une association de la commune.
2. Monsieur le Maire nous informe d'une demande d'extension du réseau d'assainissement collectif dans le secteur de Châteauneuf pour une future urbanisation. La demande sera transmise au SIAR compétent dans ce domaine. Les membres du Conseil municipal sont favorables à cette extension de réseau conforme au schéma directeur d'assainissement qui permettra en outre le raccordement d'une dizaine d'habitations déjà existantes.
3. Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que l'inauguration du ponton de pêche handicapé aura lieu à la Source le 28 juin à 11 heures.
4. Monsieur le Maire rappelle que la cérémonie du 8 juin a été annulée à Dampierre. Plusieurs personnes et élus se sont déplacés par manque d'information. D'autre part, la commune n'a pas reçu de circulaire de la Préfecture demandant de pavoiser les bâtiments pour cette cérémonie du 8 juin. Les drapeaux n'ont donc pas été mis. Une réunion sera programmée prochainement avec les associations d'anciens combattants et les maires des communes du canton pour déterminer les manifestations à organiser et les regroupements possibles.
5. Madame Valérie QUEUCHE signale qu'un secteur a été oublié lors de la tonte au niveau de l'intersection Air et Soleil et Rond du pré. M. le Maire demandera aux agents de vérifier sachant qu'aucun secteur n'est a priori exclu de l'entretien courant réalisé par les agents.
6. Madame Céline MAUCHAMP demande si les parties non tondues rue des Vieilles vignes sont publiques ou privées. Jusqu'à présents les agents n'intervenaient pas sur ce secteur entretenu a priori pas certains riverains. Les agents intégreront donc ces zones publiques dans leur planning.
7. Mme Régine EMBAREK représentera la commune de Dampierre à la réunion du Relais des assistantes maternelles qui aura lieu à Fraisans le 12 juin 2014.

8. Monsieur Christophe THEVENOT s'interroge sur le devenir de la parcelle ZH 49 située Aux Minerais qui doit être en partie vendue à deux riverains. Monsieur le Maire répond que la décision de rétrocession a bien été validée par le conseil précédent. Un géomètre va être désigné pour faire le bornage. Ensuite les actes notariés pourront être établis.
9. Monsieur Christophe THEVENOT informe que plusieurs riverains souhaiteraient une modification des horaires pour l'éclairage nocturne. Ils demandent la coupure de 24 heures à 6 heures au lieu de 23 heures à 5 heures. Compte tenu de l'expérience faite et des remarques reçues en mairie, le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour ce changement d'horaires. La demande d'intervention sera faite pour une mise en œuvre dans les meilleurs délais.
10. Monsieur Patrice PROST signale qu'il y a toujours un problème de stationnement au carrefour entre la rue des Minerais et la rue du cimetière. Le stationnement sur le trottoir est susceptible de gêner les manœuvres des engins agricoles. Cette problématique sera étudiée par la commission voirie. En attendant, le Maire informera les riverains de ce danger.
11. Madame Nadine BOUTER-TURILLON demande si la signalisation de son activité professionnelle peut être ajoutée sur la signalisation mise en place par la mairie. S'agissant d'une activité professionnelle le maire répond pas l'affirmative. D'autres entreprises doivent également être rajoutées sur certains supports.
12. Madame Martine ALBAN nous fait part d'une demande d'un riverain concernant la capacité du réfrigérateur à la salle polyvalente au niveau du bar. Il est précisé que si les associations souhaitent avoir plus de place, elles doivent réserver la salle avec cuisine pour disposer de la chambre froide. Le réfrigérateur restera en l'état pour le moment.
13. Madame Martine ALBAN demande s'il est possible de fermer la rue des Tilleuls lors de la fête des voisins. Un arrêté municipal sera pris pour barrer cette rue avec déviation rue Air et Soleil. Elle signale également que le regard n'est toujours pas réparé et que cela est source de danger.
14. Madame Joss BERNARD nous fait le compte rendu de sa première participation à l'épicerie sociale de Fraisans. Les personnes de permanence ne sont en aucun cas chargées de la distribution des aliments mais doivent seulement assurer un accueil et être à l'écoute des personnes bénéficiaires.
15. Madame Joss BERNARD nous informe qu'une commerçante remercie la municipalité pour les fleurs mises dans une vasque près de son commerce.
16. Monsieur Alain GOUNAND informe le Conseil qu'il a retrouvé deux sacs de détritres alimentaires abandonnés en bordure de l'étang des Minerais. Nous ne pouvons que déplorer cet acte d'incivilité. Les coupables s'ils sont identifiés encourent une amende.
17. Monsieur Alain GOUNAND s'interroge sur la programmation de la deuxième phase des travaux aux Minerais. M. le Maire indique qu'un diagnostic du réseau d'eaux pluviales (drain) sera effectué pour savoir s'il doit être

réhabilité ou refait partiellement. Les travaux pourront alors être programmés cet automne.

18. Monsieur Christophe FERRAND nous informe des horaires retenus dans le cadre de la réforme des Rythmes scolaires ainsi que de la mise en place des Temps activité pré-éducatifs (TAP) soit 3 fois 1 H du lundi au jeudi.
La commune assurera la continuité des cours de piscine et la prise en charge des fournitures scolaires durant cette année de transition 2014/2015 puisque la compétence est transférée à la CCJN à partir de septembre.
19. Madame Josette PAILLARD fait part au Conseil de la demande d'une riveraine des Minerais qui souhaite avoir des arbustes devant chez elle à la place du gazon. Cette demande sera étudiée par la commission Environnement dans le respect du projet global et des contraintes de place et d'entretien au droit de sa propriété.
20. Madame Josette PAILLARD informe que la hotte à la salle polyvalente a été réparée par l'entreprise BJB de Dampierre.
21. Madame Josette PAILLARD informe que la réfection du hall d'entrée de la salle polyvalente est prévue entre le 15 et 31 juillet par l'entreprise BALADDA.
22. Madame Josette PAILLARD étudiera en lien avec la commission la demande du Foyer rural concernant la mise en place de sanitaires vers la salle de judo, au-dessus de la médiathèque. Des devis ont été demandés.
23. Madame Josette PAILLARD propose qu'à chaque naissance et décès sur la commune, la municipalité envoie un message aux familles pour leur faire part de nos félicitations ou de notre soutien. Le Conseil municipal valide cette proposition.
24. Madame Josette PAILLARD ayant participé avec d'autres élus, parents d'élèves, élèves et instituteur à la visite du SYDOM de Lons le Saulnier, souligne l'intérêt de cette visite très instructive pour tous. Elle demande de renouveler cette opération l'année prochaine afin de sensibiliser les enfants au tri des déchets.

La séance est levée à 23 H50